

CONTRIBUTION ANNUELLE 2020-2021

COLLEGE SAINTE-MARIE

Tarif de base pour l'année **480 €**

*Compris les frais divers (fournitures, cinéma, théâtre, intervenants ...),
sauf livres de poches et fascicules (TD) acquis par l'Etablissement et facturés en cours d'année.*

Ou, si vous le souhaitez :

Tarif « solidarité » : **525 €**

Tarif « bienfaiteur » : **597 €**

A PARTIR DU 3^{ème} ENFANT SCOLARISE DANS NOS ECOLES

3^{ème} et 4^{ème} enfant, tarif unique : **160 €**

A partir du 5^{ème} enfant (voir verso) : **Gratuit**

A retourner au Secrétariat avec le règlement

SCOLARITE 2020-2021

Option choisie : Versement unique
Cocher la case correspondante Versement trimestriel
 Prélèvement automatique

Monsieur, Madame, Parent ou responsable légal de :

NOM et Prénom	Etablissement	Classe	Tarif choisi :
TOTAL*			

*Si vous optez pour un règlement unique en début d'année :

Joindre votre règlement par chèque libellé à « OGEC Dinard »

*Si vous optez pour un règlement trimestriel :

Joindre un chèque d'un montant égal à 1/3 du total calculé

*Si vous optez pour le prélèvement automatique

(10 prélèvements le 10 de chaque mois, du 10 octobre au 10 juillet) :

Joindre le mandat de prélèvement dûment complété et signé.

Demande de réduction de la contribution scolaire

pour les familles scolarisant 3 enfants dans l'Enseignement catholique du secteur

Madame, Monsieur,

L'OGEC de Dinard a décidé d'accorder une réduction des frais de scolarité pour les élèves inscrits au Collège lorsque la famille scolarise au moins 3 enfants dans les Etablissements du réseau de l'Enseignement catholique du Secteur de Dinard. Cette réduction s'appliquera à l'aîné scolarisé au Collège : la scolarité s'élèvera à 160 € pour l'année.

Les Ecoles concernées sont :

- l'Ecole Notre-Dame de la Mer de Dinard
- l'Ecole Sainte Anne de La Richardais
- l'Ecole Saint-Pierre de Pleurtuit
- l'Ecole Sainte Anne de Saint-Briac-Sur-Mer
- l'Ecole Sainte-Catherine de Sienne de Saint-Lunaire

Si vous estimez pouvoir bénéficier de cette réduction, vous inscrivez la somme de 160 € dans le tableau d'appel à la participation des familles au *recto*.

Dans ce cas, nous vous serions reconnaissants de remplir le document ci-dessous afin de justifier votre demande.

A compléter

NOM et Prénom de l'élève

NOM et Prénom du responsable légal

Situation scolaire des enfants de la famille :

Sous réserve de l'accord du conseil de cycle de l'Ecole primaire

Année scolaire 2020-2021

	NOM et prénom	Né le	Classe	Etablissement scolaire
1^{er} enfant				
2^{ème} enfant				
3^{ème} enfant				
4^{ème} enfant				
5^{ème} enfant				

A....., le

Signature des Parents

Signature du Chef d'Etablissement
de l'Ecole primaire